

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04887

Numéro SIREN : 814 883 971

Nom ou dénomination : A.FO.S (ADULTE FORMATION SECURITE)

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/021440

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

TOULOUSE

Date : 28/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/021440**
n° de gestion : **2018B04887**
n° SIREN : **814 883 971 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 28/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.FO.S (ADULTE FORMATION SECURITE) - Sté par actions simplifiée
41 Rue de la Découverte Cs 37621 31676 LABEGE France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



**AB|G-3102/T-DEPOT-
ACTE/I-2445229**

20121460

CONTRIBUTION AU COMPTES RENDUS

814 883 971 SAS A.F.O.S (ADULTE FORMATION SECURITE)

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 (Dépôt récapitulatif) (mention expresse)

IS

Imprimé 2065 du 18/06/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes				
Déclaration néantes				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		41 RUE DE LA DECOUVERTE		
adresse du siège social		31670 LABEGE France		
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées		FORMATION PROFESSIONNELLE		
C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé : OXYGENE - MEMSOFT	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	I	Tél : 0608930178
NEZOT FABIEN DAF RETRAITE				
REY BAS 82340 BARDIGUES France				
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément du CGA/OMGA :		
Visa : CGA/OMGA		Viseur conventionné		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC				
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre :				
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :				
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :				

Conforme à l'original

VP. JPP

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
--	--

Imprimé 2065 du 18/06/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %			
Bénéfice imposable à 28 %			
Bénéfice imposable à 15 %			3 889
Déficit			0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Société d'investissements immobiliers cédée		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
D IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt, impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			

Imprimé 2065BIS du 18/06/2020

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire révisé X

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et état de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montants des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8
				5	6	7		

J DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLt imposées à 15%	MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice	
	MVLt réalisée au cours de l'exercice	
	MVLt restant à reporter	

VIP.

Imprimé 2033A du 18/06/2020

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012	0
	Autres	014	016	0
Immobilisations corporelles		028	030	815
Immobilisations financières (1)		040	042	163
Total I (5)		044	048	978
Actif circulant				
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052	0
	Marchandises	060	062	0
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070	9 945
	Autres (3)	072	074	771
Valeurs mobilières de placement		080	082	0
Disponibilités		084	086	138
Charges constatées d'avance		092	094	2 300
Total II		096	098	13 154
Total général (I + II)		110	112	14 132

PASSIF		Exercice N NET	
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	2 000
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	200
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)		131	5 665
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	3 306
Provisions réglementées		140	
Total I		142	11 171
Provisions pour risques et charges		Total II	154
Dettes			

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	1 609
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		168	1 345
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	2 961
Total général (I + II + III)		188	14 132
Renvois			
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations	182

VP. JPP

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 18/06/2020

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire n°	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218		45 462	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							228		
Autres produits							230		55
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		45 517
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises)							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240		
Autres charges externes		dont crédit bail :		mobilier		immobilier		242	38 163
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle		243		)	244
Rémunérations du personnel							250		
Charges sociales							252		
Dotations aux amortissements							254		488
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		8
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264		38 659
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		6 858
Produits et charges divers									
Produits financiers							(III)	280	3
Produits exceptionnels							(IV)	280	28
Charges financières							(V)	284	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	3 000
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	583
4 - BÉNÉFICE OU PÉRIE : PRODUITS (I + III + IV) - CHARGES (II + V + VI + VII)									

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	3 306	314	0	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cds d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (44 sexies)						986				
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)						138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)						981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						991				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)						990				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements outre-mer						344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit					348				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite						641				
								342		
								350		
DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Déficit col. 2	352	3 306	354	0
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	3 306	372	0

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 18/06/2020

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial	400	402	404	406	0
Autres	410	412	414	416	0

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains	420	422	424	426	0
Constructions	430	432	434	436	0
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	0
Installations générales agencements divers	450	452	454	456	0
Matériel de transport	460	462	464	466	0
Autres immobilisations corporelles	470	1 466	474	476	1 466
Immobilisations financières	480	482	484	486	0
TOTAL	490	1 466	0	0	1 466

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500	502	504	506
				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	510	512	514	516
Constructions	520	522	524	526
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
Matériel de transport	550	552	554	556
Autres immobilisations corporelles	560	163	488	566
				651
TOTAL	570	163	488	0
				651

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
	590	583	594	595
Régularisations				
	596	585	597	598
Total				

Imprimé 2033D du 18/06/2020

2033D

**RELEVÉ DES PROVISIONS
- AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES**

Formulaire n° 2033D

X

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	

C. VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)								780	

II. DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								882	
								883	
Déficits reportables								884	
Déficits de l'exercice								885	
TOTAL des déficits restant à reporter								886	

III. DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI								887	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209 C du CGI)								888	

IV. DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 325								325	

VP APP

154 bis du CGI			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		387	

Imprimé 2033E du 18/06/2020

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Fondateur néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	45 462
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	108	45 462

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	750
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	750

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	44 712
-----------------------------	------------------------------------	------------	---------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant)	117	
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	185	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	378	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 18/06/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					
Formulaire n° 2033F					
Formulaires récapitulatifs					
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES					
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES					
Titre et Nom patronymique		MADAME LEME VALERIE			
Nom marital	POLESELLO	% de détention	80,00	Nb de parts ou actions	80
Date de naissance	18/02/1968	N° Département	44000	Commune	NANTES
Adresse (N°, type et libellé voie)		170 ROUTE DE MAUVEZIN LE PICADE			
Code Postal	32120	Commune	PUYCASQUIER	Pays	
Titre et Nom patronymique		MONSIEUR POLESELLO JEAN-PIERRE			
Nom marital		% de détention	20,00	Nb de parts ou actions	20
Date de naissance	09/07/1950	N° Département	32500	Commune	FLEURANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		170 ROUTE DE MAUVEZIN LE PICADE			
Code Postal	32120	Commune	PUYCASQUIER	Pays	

Imprimé 2033G du 18/06/2020

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	805		Formulaire néant		X
Forme juridique	Dénomination				
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal	Commune	Pays			

Imprimé 2059H du 18/06/2020

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**Formulaire néant ☒**IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE**

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 18/05/2020

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL			
Formulaire néant			X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Code Postal		Commune	Pays

Imprimé 2069RCI du 18/05/2020

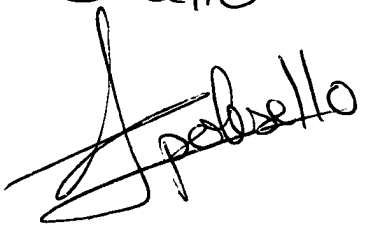
RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE				2069RCI
An titre d'un exercice ou d'une année civile				
				Néant
				X
PME au sens communautaire				
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)				
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)				
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE				
Crédit d'impôt		Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE				
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)				
Dont montant préfinancé				
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte				1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail				3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés				5
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE				
Crédit d'impôt		Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM				
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)				
III - CAS PARTICULIERS				
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N				Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois				Montant
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts				
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux				
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie

Imprimé ANNEXLIB01 du 18/06/2020

ANNEXE LIBRE MODÈLE 01

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

Blesello Valérie


Poussello Jean
Président




SAS A.F.O.S AU CAPITAL DE 2 000 EUROS – RCS DE TOULOUSE : B 814 883 971
SIEGE SOCIAL : 41 RUE DE LA DECOUVERTE 31670 LABEGE
Tél . 05.81.67.64.36 Mob. 06.07.59.34.59

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2020

Le 30 juin de l'an deux mille vingt, à 9 heures, les associés de la SAS A.F.O.S au capital de 2 000 euros – deux mille euros -, se sont réunis au siège social de la Société 41 rue de la Découverte 31670 LABEGE -, en assemblée ordinaire.

Sont présents :

Monsieur Jean-Pierre POLESELLO, Président de la SAS A.F.O.S qui détient 20 parts sociales,

et

Madame Valérie POLESELLO qui détient 80 parts sociales,

détenants ensemble 100 parts sociales sur un total de 100 parts, représentant plus de la moitié des parts sociales, en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Jean-Pierre POLESELLO**.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Président,
- Quitus au Président pour l'exercice 2019.
- Affectation du résultat.



Page 1 sur 2



SAS A.F.O.S AU CAPITAL DE 2 000 EUROS – RCS DE TOULOUSE : B 814 883 971
SIEGE SOCIAL : 41 RUE DE LA DECOUVERTE 31670 LABEGE
Tél. 05.81.67.64.36 Mob. 06.07.59.34.59

Après délibération des associés les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1^{ère} résolution:

L'assemblée ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2019, tel qu'ils ont été présentés par celui-ci.

2^{ème} résolution

L'assemblée ordinaire des associés donne quitus entier au Président pour l'exercice 2019, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

3^{ème} résolution

Affectation du résultat :

L'assemblée ordinaire des associés décide de distribuer en dividendes la totalité du bénéfice de 3 306 euros aux associés au prorata du nombre de parts de chacun, soit 661,20 euros pour Monsieur POLESELLO Jean-Pierre détenant 20% des parts et 2 644,80 euros pour Madame POLESELLO Valérie détenant 80% des parts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 00.

Le Président de séance, et associé Président Monsieur Jean-Pierre POLESELLO,

L'associé Madame Valérie POLESELLO

Conforme à l'original



Page 2 sur 2